



Syndicat d'Initiative
et de Défense du Site
Le Vésinet

Année 10, numéro 18, 1er mai 2021

Lettre d'informations

Sommaire :

- *Après 110 ans, le nom de Syndicat d'Initiative s'avère lourd à porter et prête à confusion. Il va être temps d'en changer ...*
- *En bref, le geocaching bénéficie des conditions offertes par la crise sanitaire, le « temps libre », et la météo clémence de ce début d'année. Une agréable façon de découvrir Le Vésinet sous un jour réjouissant. Le traitement des marronniers, l'entretien des lacs et des rivières, l'attention portée aux animaux qui nous procurent tant de plaisantes observations et parfois quelques tracas ... autant de sujets qui reviennent dans vos appels et vos courriers. Sans parler des clôtures !*

Rappels

Avez-vous réglé votre cotisation 2021 ?
C'est d'abord grâce à votre contribution financière (15 € !) que nous pouvons fonctionner.

Doit-on le rappeler ? Le SIDSV accepte aussi les dons !

C'est ensuite par votre nombre et votre fidélité que nous pouvons agir auprès des élus et des administrations pour défendre vos intérêts et ceux du Vésinet.

Pensez à nous faire connaître auprès de vos parents, vos amis, vos voisins, pour nous aider à agir et à nous renforcer.

Ecrivez-nous, questionnez, donnez-nous vos avis, suggérez-nous des sujets à traiter dans nos pages ou sur notre site web...

contact@sidslevesinet.fr

Le Syndicat d'Initiative (1911-2021)

Lucile Randon, l'actuelle doyenne des Français, née le 11 février 1904, allait déjà à l'école et savait peut-être déjà déchiffrer un peu lorsque se réunit, en avril 1911, l'assemblée constituante du Syndicat d'Initiative du Vésinet.

Pas si loin, donc, puisque notre pays compte encore une douzaine de contemporains de l'évènement. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts des Ibis ou sur les cascades de nos petites rivières depuis cette époque, la *Belle Epoque* qui prendrait fin bientôt sous le soleil d'août 1914.

Après avoir œuvré au profit des propriétaires de villégiatures vésigondines, soucieux d'animer, de faire connaître et apprécier la « station de tourisme » du Vésinet, le Syndicat d'Initiative s'est appliqué à assurer la pérennité de ce décor artificiel, fragile, improbable, composé de toutes pièces sur un plan dessiné par le Comte de Choulot. Et contre toute attente, nous y sommes parvenus !

Les lieux qui, en France, ont connu une histoire comparable se comptent sur les doigts de la main et un ensemble aussi abouti que notre Ville-Parc est tout simplement unique. Nous en avons la jouissance. Nous en avons aussi, collectivement, la responsabilité. Un aspect trop souvent négligé. Nos lacs et rivières sont au bord du délabrement, nos vieux arbres sont rongés de l'intérieur par les capricornes, nos haies vives se dessèchent et la négligence des Vésigondins face aux règles censées affirmer le « pittoresque » qui a fait notre succès, est désespérante.

Comme vous avez pu le lire dans le *Magazine municipal* (n°73) notre association, votre association, va changer de nom. Le « Syndicat d'Initiative » au sens traditionnel du terme n'a plus lieu d'être. Le tourisme est organisé autrement, en France, désormais. Nous n'avons plus ni les moyens, ni la responsabilité, ni la légitimité pour promouvoir l'activité touristique sur notre territoire. De ce fait, nous faisons double emploi avec l'Office de Tourisme intercommunal et nous brouillons nos images respectives. Cependant, l'animation, l'illustration, la promotion, la défense de notre Ville-Parc restent de notre ressort et nous comptons bien, avec le soutien sans faille de nos adhérents et de tous les sympathisants qui font des dons ou soutiennent nos actions, poursuivre notre tâche, nos *initiatives*, sans relâchement.

Pour que le changement de nom soit effectif, il nous faudra tenir une assemblée générale extraordinaire, lorsque les circonstances le permettront, ce qui nous laisse encore un peu de temps pour définir notre nouvelle "raison sociale".





3, avenue des Pages,
78110 Le Vésinet
Messagerie : 06 71 20 86 58.
Courriel: contact@sidslevesinet.fr
www.sidslevesinet.fr

Le Vésinet est un site historique de l'Urbanisme. Classé, il fait partie du **patrimoine national** ; sa conservation est d'intérêt général.

Notre Association a donc pour but:

— de **veiller au respect des principes** qui ont présidé à la fondation du Vésinet, à la fois dans le texte des règlements et dans l'exécution de ceux-ci;

— d'exercer une action constante **d'information pour la défense du site du Vésinet**, auprès des habitants, des élus locaux, et de l'Administration.

(Extrait de l'article premier de nos statuts)

Pour nous aider dans notre tâche, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes, de vos observations, de vos suggestions (*voir contacts ci-contre*).

EN BREF...

Le triomphe du « geocaching »

Avec le confinement, les périodes d'inactivité forcée et un « beau temps » un peu frisquet mais ensoleillé, nous avons assisté au déchaînement des adeptes de la chasse aux géocaches. Malgré la présence excessive et dérangeante des « moldus » (nous sommes tous les moldus de quelqu'un dès lors que nous l'empêchons de chercher les caches en toute discrétion !) les passionnés ont investi nos frondaisons, nos rues, nos îlets, à la recherche des caches mises en place par le SIDSV. Les avis, commentaires, remerciements, se chiffrent par centaines, en particulier depuis le début du « 3ème confinement ». Cette activité fébrile – mais néanmoins discrète et sympathique – s'est traduite par quelques détériorations, vite réparées et par la mise en place de nouvelles caches ... aussitôt découvertes ! Une façon simple, ludique, jeune de provoquer l'intérêt, la curiosité puis l'enchantement, le ravissement même, devant cette Ville-Parc que certains de ses habitants, blasés, ne regardent plus, négligent, salissent fâcheusement.

Le « déminage » des marronniers

Dans le *Magazine municipal* (n°71) nous nous félicitons des bons résultats observés au cours de l'année 2020 sur les 800 marronniers de la Ville traités au moyen d'huiles essentielles contre les « mines » que creusent les larves d'un vilain papillon *Cameraria ohridella*. Elles « minent » les feuilles de la fin du printemps au début de l'automne, donnant à ces arbres d'ornement, tantôt majestueux et imposants, tantôt formant de longs alignements dans certaines de nos avenues, des allures automnales en plein mois de juillet. Nous encourageons donc nos lecteurs à faire (comme déjà 150 particuliers en 2020) traiter leurs marronniers. Nous avons reçu quelques réponses favorables et les mesures ont été prises pour que le traitement soit administré, à un tarif très attractif (50 à 60€ l'arbre). C'est en cours.

Selon les professionnels que nous avons consultés, les huiles essentielles injectées imprègnent les tissus de l'arbre et sont acheminées vers les feuilles où elles agissent contre les larves, leur diffusion pouvant s'étaler sur plusieurs années. C'est pourquoi la Ville ne traitera pas ses 800 marronniers en 2021. Nous observerons tous avec attention l'état de santé de notre précieux patrimoine arboré, au long des mois qui viennent.

Les lacs, les rivières et la faune qui s'y ébat

La Ville du Vésinet, qui est propriétaire et responsable de l'ensemble du réseau artificiel de nos lacs et rivières (et de toute la partie enfouie de ce réseau qui garde une partie de son mystère !) a mis en place un **Comité des Lacs et Rivières** auquel plusieurs membres du Conseil d'Administration du SIDSV participent à des titres divers. Nous y partagerons notre expérience déjà longue de la question, notre connaissance relative du sujet et tenterons d'y insuffler la passion qui nous anime. L'aspect de ce réseau fait l'objet de commentaires désobligeants depuis plus de 110 ans. N'empêche qu'il fait la joie des promeneurs, des photographes, des ornithologues amateurs et des enfants aventureux. Mais personne ne peut nier que des soins multiples et variés ne soient nécessaires. Nous recueillerons vos remarques et vos contributions avec intérêt.

La « cause animale » ayant trouvé sa place au sein de la municipalité, nous aurons désormais des interlocuteurs sur ces sujets. C'est une bonne nouvelle. Rappelons ici qu'il ne faut pas donner de pain aux volatiles de nos plans d'eau ! Quant aux ragondins qui ont bien résisté à l'hiver très doux que nous avons connu et qui étaient une trentaine aux Ibis à l'arrivée du printemps ... on nous assure que des mesures ont été prises pour en réduire drastiquement les effectifs. Pas au point de parler d'éradication car ce sont des animaux territoriaux qui seraient remplacés aussitôt si on les éliminait tous, du moins est-ce l'avis des « spécialistes ». La question reste ouverte et les dégâts qu'ils font sont patents.

Les clôtures

Ça y est ! Cette fois les sanctions vont pleuvoir ! Gare aux clôtures non conformes ! ...

La Mairie nous l'a promis, l'état de nos clôtures va devenir une « grande cause municipale ». Depuis des années, nous avons essayé toutes sortes d'approches pour sensibiliser les Vésigondins à cet aspect reconnu essentiel au maintien du caractère « pittoresque » qui fait notre charme et une bonne partie de la valeur de nos propriétés. Informations, illustrations, concours, conseils pratiques... Rien n'y a fait. Les systèmes d'occultation les plus hideux se multiplient, les haies vives ne sont plus taillées, arrosées, entretenues. Les règles d'urbanisme qui encadrent l'édification des clôtures sont bafouées. Faudra-t-il en venir aux sanctions que les « servitudes d'intérêt publique » du SPR rendent possibles ? C'est un choix qui ne nous appartient pas.